

la France a prise de marcher avec elle, la main dans la main, en suivant une politique qui écartera les dangers menaçant la paix européenne.

» Ni la Russie, ni la France ne sont plus, à l'heure qu'il est, isolées; dès qu'une crise survient, elles sentent immédiatement, et l'on peut dire, par instinct, la nécessité de réunir leurs efforts pour sauvegarder la tranquillité européenne. »

INFORMATIONS

Election législative. — Dans la Haute-Marne, M. Vivry, républicain, est élu par 23,622 voix, contre 27,407 à M. Bourbon de Rouvre, conservateur.

Duel. — Dimanche, un duel a eu lieu, au pistolet, entre M. Clémenceau et M. Paul Foucher, du National. Une balle a été échangée sans résultat.

Tonkin. — Le général commandant la division d'occupation du Tonkin et de l'Annam vient de faire connaître au ministre de la guerre les mesures qu'il a prescrites en vue de l'entrée dans la saison d'été.

Pendant la période des chaleurs, les opérations de longue haleine sont suspendues; on se bornera aux reconnaissances faites, autant que possible, pendant la nuit; en aucun cas, une troupe ne devra être mise en marche entre sept heures du matin et cinq heures du soir.

Les sacs devront être transportés soit par des coolies, soit sur des embarcations, chaque fois que la route de terre suivie par les troupes sera desservie par une voie navigable.

— Il se confirme que M. Bihourd, notre résident général au Tonkin, rentrera en France aussitôt après l'arrivée à Hanoi de M. Berger, le nouveau secrétaire général de notre protectorat.

Quels sont les motifs de ce retour? On donne trois versions différentes: 1° L'état de santé de notre résident; 2° la situation de la colonie; 3° le désir de M. Bihourd de venir conférer avec le gouvernement, au sujet de l'organisation et des réformes qu'il conviendrait d'appliquer dans l'Indo-Chine.

Quoi qu'il en soit, un fait est certain: c'est que M. Bihourd ne paraît pas disposé à prolonger outre mesure son séjour au Tonkin.

En Alsace-Lorraine. — M. de Hohenlohe, gouverneur d'Alsace-Lorraine, a prononcé un discours à Bouxwiller, en remettant un drapeau à l'Association des anciens militaires (Kriegerverein). Voici le principal passage:

« Nous avons réuni l'Alsace et la Lorraine à l'empire allemand avec le consentement unanime de la nation allemande, parce qu'une expérience séculaire nous a forcés à couvrir notre frontière occidentale. Du moment que la situation de l'Europe est périlleuse ou menace de le devenir, nous devons nous demander si cette frontière est en réalité garantie. Le gouvernement a donc, de ce chef, des devoirs à remplir. Mais il n'estime pas que ce soit la seule mission du gouvernement. Notre tâche est plus grande; elle embrasse un vaste champ d'activité féconde pour la prospérité morale et matérielle du pays. Le gouvernement s'efforcera d'être à la hauteur de cette tâche. »

— Depuis quelques jours, une instruction est ouverte contre M. Tischmacher, notaire à Rombas et membre du conseil général de Lorraine. Le procureur impérial de Metz s'est transporté sur les lieux, jeudi, pour entendre les témoins.

On reproche à M. Tischmacher de s'être livré à des agissements antiallemands, lors des dernières élections législatives.

— L'administration allemande a fait rechercher dans l'arrondissement de Boulay tous les emblèmes français que l'on conservait dans les maires. Un certain nombre de drapeaux, d'écharpes tricolores et de plaques de gardes-champêtres ont été déposés à la sous-préfecture.

La maladie de Guillaume. — Le Reichsanzeiger annonce que l'Empereur, qui a souffert beaucoup pendant ces derniers jours de douleurs spasmodiques dans les entrailles, est resté constamment couché. A son mal s'est ajoutée une irritation catarrhale des paupières.

Question égyptienne. — M. de Bismarck, dit-on, s'est opposé vivement au projet de soumettre la question égyptienne à une conférence. Il serait disposé à ne faire aucun cas des réclamations françaises et russes et à aider l'Angleterre à garder la position acquise en Egypte.

Mexique. — On annonce de Mexico que de nouvelles secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la province de Guerrero; la panique règne parmi les habitants.

Bulgarie. — D'après des informations de Sofia, la Porte serait disposée à choisir comme candidat au trône de Bulgarie le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg.

Les officiers de la garnison de Routschouk auraient signé à l'unanimité une pétition demandant aux régents l'élection du prince ou la proclamation de la République.

Les Economies. — Il est absolument inexact que le ministre de la guerre ait l'intention de supprimer le personnel civil des bureaux du ministère. Le ministre est décidé à introduire d'importantes modifications dans l'organisme des bureaux de l'armée, de simplifier les rouages administratifs, de presser l'expédition des affaires et réaliser, conformément au vœu du Parlement, de notables économies.

Les mesures qu'il prendra dans ce but auront sans doute pour résultat de supprimer un certain nombre d'emplois inutiles et de sinécures. Mais ces suppressions atteindront plutôt le personnel militaire que le personnel civil.

Le ministre de la guerre demandera le vote du service de trois ans avant la séparation des Chambres.

Ce service serait appliqué à la classe appelée en novembre.

Les directions de la guerre ont reçu l'ordre de préparer pour le 1^{er} octobre l'unification de la solde des officiers.

Sinistre maritime. — Le *Gaulois* mentionne le bruit qu'un steamer, affrété pour le transport des troupes au Tonkin, l'*Hindoustan*, parti récemment de Toulon et Alger, aurait éprouvé, dans le canal de Suez, des avaries graves. Il y aurait eu des victimes.

Epidémie. — Une grave épidémie, la suette miliaire, sévit en ce moment dans la commune de Bussière-Poitevine (Haute-Vienne).

Sur une population de 2,200 habitants, près de cent cinquante sont actuellement atteints de cette maladie et dix ont déjà succombé dans l'espace de trois jours. Quatre cas ont été absolument foudroyants.

Les victimes de l'Opéra-Comique. — On a embarqué ces jours-ci à Boulogne, pour l'Angleterre, quatre caisses rectangulaires semblables extérieurement à des colis ordinaires. Ces caisses renfermaient les corps de quatre jeunes Anglais, tous frères, brûlés vifs dans le terrible incendie de l'Opéra-Comique. Le père, à qui il ne reste qu'un cinquième fils, accompagnait ces lugubres restes.

L'affaire Pranzini. — L'affaire Pranzini doit venir à la fin de la première session de juillet (du 13 au 15) devant la Cour d'assises de la Seine.

L'accusation sera soutenue par M. le procureur général Bouchez.

La police des trains en marche. — Les Compagnies de chemin de fer ont fait une démarche auprès des deux ministres des travaux publics et de l'intérieur, à l'effet de demander l'organisation d'un corps de police ambulante, dont elles feraient tous les frais, et qui, sous la direction des commissaires spéciaux des chemins de fer aurait pour mission d'assurer la sécurité des voyageurs et d'empêcher les nombreux vols des marchandises qui se commettent dans les trains en marche.

Ce corps de police serait recruté et nommé par l'Etat.

Grève. — Une centaine d'ouvriers du tissage Dulac, à Armentières, se plaignant des retenues faites sur leurs salaires pour les amendes, se sont mis en grève samedi, dans l'après-midi. Ils ont parcouru plusieurs rues de la ville en chantant la « Marseillaise » et la « Carmagnole » et en criant: « Vive la Révolution! » Un des ouvriers marchant en tête de la bande, portait un mouchoir rouge en guise de drapeau.

On espère que cette grève ne prendra pas d'extension.

Hollande. — Les pêcheurs de Schevningue (Hollande), ont refusé de faire les réparations habituelles que nécessitent leurs embarcations au moment de la pêche du hareng. Ce refus est motivé par une diminution sensible de la subvention qu'accordent les armateurs pour les réparations.

Une grève de 1,500 pêcheurs de harengs est née de ces difficultés. Les grévistes empêchent de sortir du port des pêcheurs ordinaires qui n'ont pourtant aucun motif de cesser leur travail. Les troupes sont sur les lieux, s'efforçant de maintenir l'ordre.

Espion prussien. — Les espions allemands ont une belle audace.

Un de ces industriels nommé Kremser, bavaurois de naissance, tient une brasserie presque exclusivement fréquentée par ses compatriotes, d'où la qualification de « Cercle des Allemands » donnée à son établissement.

Dans la nuit du 30 au 31 mars dernier, des agents en tournée remarquèrent que le Cercle des Allemands contenait un certain nombre de ses habitués à une heure où doivent se fermer tous les établissements où l'on boit.

Les agents se firent ouvrir la porte de la brasserie et dressèrent procès-verbal au débitant de liquides; il leur répondit d'abord qu'il était « espion prussien »; puis il ajouta:

— J'ai été dragon bavarois pendant la guerre de 1870; j'attends que la guerre recommence pour vous retaper sur la gueule, car je vaudrais mieux et je suis plus honorable que des agents comme vous.

Après quoi, il ferma sa porte au nez de brigadi-

dier en lui lançant cette apostrophe: « Je vous emm... vous et votre contravention? »

Le tribunal correctionnel de Paris, vient de le condamner à un mois d'emprisonnement.

Enfants parricides. — La cour d'assises du Jura vient de juger deux enfants, Léon Yung, âgé de treize ans, et son frère Hermann Yung, âgé de quinze ans, poursuivis pour avoir tenté d'assassiner leur père.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Lycée de Cahors. — Par arrêté de M. le recteur, M. Poulot, maître d'études au collège de Revel, est nommé maître répétiteur stagiaire au lycée de Cahors, en remplacement de M. Lapeyre, appelés à d'autres fonctions.

Cet arrêté aura son effet à partir du 19 avril 1887.

Brevets de capacité. — Le lundi, 4 juillet prochain, commenceront à Cahors, les examens pour l'obtention des brevets de capacité.

Les dates de ces examens pour les aspirantes au brevet simple, sont fixées au 4 juillet, et pour le brevet supérieur, au 11 juillet suivant.

Les aspirants au brevet simple seront examinés le lundi, 18 juillet, et ceux qui désirent obtenir le brevet supérieur subiront les épreuves le 25 juillet suivant.

Les aspirantes peuvent se faire inscrire dans les bureaux de l'Inspection Académique, à la Préfecture: pour le brevet simple, jusqu'au 20 juin inclusivement; pour le brevet supérieur, jusqu'au 27 du même mois.

Les aspirants pourront demander leur inscription jusqu'au 4 juillet, pour le brevet simple, et jusqu'au 11 juillet, pour le brevet supérieur.

Télégraphe. — Un arrêté de M. le préfet du Lot, vient d'autoriser le service des postes et télégraphes du département à procéder à toutes les opérations nécessaires pour l'établissement d'une ligne télégraphique de St-Céré à Somsceyrac et à Latronquière.

La Fête-Dieu. — La Fête-Dieu a été célébrée dimanche, à Cahors, avec la pompe accoutumée. La procession, favorisée par un temps magnifique, a suivi les quais et le boulevard et est rentrée à la cathédrale par la rue de la Liberté.

Nouvelles militaires. — Le ministre de la marine et des colonies a décidé, le 8 juin 1887, que les engagements volontaires pour le corps des équipages de la flotte seront complètement suspendus jusqu'à nouvel ordre, sauf pour les jeunes gens reconnus bons ouvriers tailleurs d'habits.

Le ministre a adopté en même temps les mesures suivantes relatives aux jeunes gens qui servent dans le corps des équipages de la flotte.

1^o Envoi immédiat en congé renouvelable des engagés volontaires ayant accompli 40 mois de présence sous les drapeaux, qui demanderont à rentrer dans leurs foyers;

2^o Envoi en congé renouvelable, le 1^{er} juillet prochain, des jeunes soldats de la classe de 1882 appelés ou admis à devancer l'appel.

— En recevant les directeurs et les chefs de bureau de l'administration centrale de la guerre, le général Ferron a fait connaître ses intentions relativement aux mutations des officiers.

Les généraux directeurs d'arme ne devront accueillir les demandes de changement de corps des officiers qu'autant qu'elles seront accompagnées des consentements de chefs de corps intéressés.

Les demandes directes adressées au cabinet du ministre ne seront pas susceptibles de recevoir une solution favorable.

Ouvriers agricoles militaires. —

Le ministre de la guerre, a adressé aux commandants de corps d'armée, une circulaire les autorisant à délivrer aux hommes de toutes armes, dans les mêmes conditions que les années précédentes, des permissions sans solde pour aller travailler aux récoltes.

Cas de fécondité. — La nommée Julie Hospitalier, femme Boulois, de Calmejane, canton de Salles-Curan, vient de mettre au monde trois filles bien portantes, qui sont encore en vie.

Dans deux précédentes couches, elle a eu chaque fois deux jumeaux, ce qui fait sept enfants dans quatre ans de mariage.

Accident. — Samedi, vers sept heures et demie du soir, le sieur Lagrille, employé au service de l'hospice de notre ville, avait attelé pour la première fois des chevaux non dressés. Ces animaux se sont emportés dans la rue du Parc, et le chariot qu'ils traînaient a versé au moment où ils arrivaient dans la Grande Chartreuse.

Le sieur Lagrille n'a reçu dans sa chute, que quelques contusions sans gravité aux bras et à la figure; mais son fils, âgé de quatorze ans, qui était avec lui sur le siège de la voiture, a eu une jambe brisée. MM. les docteurs Ausset et Clary ont donné les premiers soins aux blessés.

Quant aux chevaux ils ont continué leur course à travers la Chartreuse, traînant l'avant-train du chariot: ils se sont abattus contre un arbre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
Exposition internationale de Toulouse
du 15 mai au 15 octobre 1887.

A l'occasion de cette Exposition, la Compagnie d'Orléans fera délivrer les samedi, dimanche et lundi de chaque semaine, pendant la période du 22 Mai au 15 Octobre, aux gares de Cahors, Tulle Aurillac, Decazeville, Rodez, et Albi ainsi qu'aux différentes stations comprises entre ces divers points et Toulouse des billets aller et retour de toutes classes pour Toulouse, comportant une réduction de 40 0/0, sur les prix du tarif général.

Ces billets seront valables pour le retour, jusqu'au Mardi inclusivement.

Train spécial

La Compagnie d'Orléans a créé, le 15 de chaque mois, jour de foire à Figeac (ou le lendemain 16, lorsque le jour de foire tombe un dimanche), un train spécial qui part de Figeac à 4 h. 45 du soir et correspond directement à Capdenac au train de Cahors, dont le départ a lieu à 5 h. 10 du soir.

Cette mesure a pour but de permettre aux voyageurs qui se rendent à la foire de Figeac, de terminer leurs affaires avant de rentrer chez eux, ce qui leur était très difficile précédemment, le départ de Figeac ayant lieu à 3 h. 41 du soir, comme les autres jours.

Le train ci-dessus a lieu, à titre d'essai, pendant trois mois. Nous ne saurions donc trop engager le public intéressé à en profiter de façon à ce qu'il devienne définitif.

Concours régional agricole de Tulle du 18 au 26 juin 1887. — A l'occasion du Concours, la Compagnie d'Orléans, fera délivrer aux gares et stations de son réseau situées dans la région du Concours régional agricole, les 24, 25 et 26 juin, des billets aller et retour de toutes classes à des prix réduits pour Tulle.

Ces billets qui seront valables, pour le retour jusqu'au 27 juin inclus, pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

Substances à colorer les vins.

Une nouvelle circulaire de M. le préfet du Lot, adressée aux maires de l'arrondissement de Figeac, appelle de nouveau l'attention de ces magistrats sur une fraude qui se pratique depuis quelques années dans leurs communes, et qui consiste à colorer les vins à l'aide de certains rouges, produits azoïques et acides sulfacoconjugués correspondants, désignés dans le commerce sous les noms de rouge végétal, rouge de Bordeaux, d'Alsace, etc.

Destruction des bêtes nuisibles.

Quand les cafards et les grillons infestent une plate bande, les bâches d'une serre, les bacs ou les pots dans lesquels végètent des plantes, il faut, pour les détruire, semer dans les trous où ils séjournent un mélange de sucre et de borax.

Prenez deux parties en poids de sucre bien pulvérisé et une partie de borax, mélangez intimement, et jetez-en une pincée dans chaque trou.

Pour détruire les lombrics ou vers de terre, il faut arroser avec une dissolution de camphre dans l'eau.

Marché de Montauban. — Du 4 Juin. — Blé, (prix moyen de l'hectolitre), 21 fr. 45; seigle 13,75; fèves 13,60; maïs 13,25; avoine 9,85.

Marché de Moissac.

— Du 4 juin. — Blé, les 80 kilos, 21 fr.; maïs 12,50; avoines, les 50 kilos, 9 fr.; orge, les 60 kilos, 10 fr.; seigle, les 75 kilos, 12 fr.; fèves, les 65 kilos, 14 fr.; haricots l'hectolitre, 17 fr.

Faits Divers

La pêche. — L'électricité, quand elle le veut, est vraiment complaisante. Un journal technique bien informé, l'*Electricien*, annonce qu'elle va rendre un véritable service aux pêcheurs à la ligne. Ne pêche-t-elle pas à la ligne qui veut ; c'est si difficile, si absorbant, de surveiller pendant des journées entières le bouchon révélateur qui suit placidement le cours de l'eau. On finit par s'hypnotiser en fixant l'eau claire. L'électricité va tout changer. On pourra pêcher en faisant une partie d'échecs ou de tric-trac, en lisant le dernier roman à la mode. On pourra même pêcher par nuit noire. Inutile de voir désormais ; on aveugle pêchera à la ligne.

L'invention n'exige, d'ailleurs, aucun effort d'imagination. Le fil de soie de la ligne renferme deux petits fils de cuivre isolés qui aboutissent d'une part au bouchon, et de l'autre au manche de la canne. On a dans le manche disposé avec une bobine d'induction une mignonne pile électrique. Le bouchon porte deux pièces métalliques en relation avec les fils ; aussitôt que le poisson exerce une traction sur le bouchon les deux pièces métalliques viennent en contact et le courant passe. Le pêcheur ressent dans la main qui tient la canne une petite titillation. C'est le signal attendu. Le poisson mord. Mais on peut même fixer la ligne en terre et s'éloigner. On peut en effet disposer les choses de manière que le courant, chaque fois que le poisson mordra, fasse résonner une sonnerie.

Ainsi donc se trouve résolu ce problème : obliger un poisson qui vient de mordre à l'hameçon de venir annoncer lui-même qu'il est pris et de sonner même au besoin à la porte du pêcheur pour annoncer sa présence. C'est le comble de la pêche à la ligne.

L'huile sur la mer. — L'amiral Cloué, qui avait déjà entretenu l'Académie de la curieuse question de l'action de l'huile sur les vagues, fait une nouvelle communication sur ce sujet. Depuis le mois de janvier 1883, de nombreuses expériences ont été faites, soit à bord des navires, soit à l'entrée des ports. L'amiral Cloué a réuni et dépouillé environ deux cents de ces expériences. La question lui paraît aujourd'hui résolue, et il insiste avec raison sur la nécessité de donner la plus grande publicité aux résultats obtenus, résultats dont l'importance pratique est trop négligée en France.

Toutes les expériences sont d'accord pour attester les singulières propriétés de l'huile répandue à la surface de la mer, sur la merveilleuse rapidité avec laquelle l'huile s'étale et se répand au loin, sur la promptitude avec laquelle les vagues s'affaissent et le calme relatif s'établit au contact de la couche huileuse. Le procédé de filage est très simple : il suffit de placer à l'avant ou sur les côtés du navire des sacs de 6 à 20 litres, contenant de l'étoffe imbibée d'huile, de percer le fond avec des aiguilles à voile et de laisser ainsi l'huile filtrer à la surface de l'eau.

L'amiral Cloué conclut que l'emploi du filage de l'huile s'impose à tout navire menacé d'être envahi par les vagues, et que ce procédé donne un moyen certain de se garantir des effets menaçants de la grosse mer. Il espère que sa communication attirera l'attention des navigateurs français, et que le ministère de la marine et les chambres de sauvetage s'empresseront de propager et de perfectionner le filage de l'huile. Et dire que cette propriété de l'huile de calmer les flots était connue et utilisée des marins de l'antiquité, et qu'au dix-huitième siècle, Franklin publiait déjà, sur cette question, le résultat de ses observations et de ses expériences, qui devaient rester si longtemps sans application pratique.

Curieux phénomènes. — Au cimetière de Thiézac (Cantal), il vient d'être fait deux constatations étranges.

Une femme enterrée il y a cinq ans dans la fosse commune, a été retrouvée telle qu'elle avait été ensevelie. Non seulement le corps n'avait pas subi de décomposition, mais les linges qui l'enveloppaient étaient parfaitement conservés et le cercueil était à peine endommagé.

D'autre part, on a été stupéfait de retrouver dans le caveau où il avait été inhumé, le corps de l'ancien curé de la paroisse, exactement dans l'état où il se trouvait le lendemain de la mort, — et il y a trente ans qu'il git dans ce caveau.

La population de Thiézac s'est émue de ces deux curieux phénomènes.

Un train arrêté par les sauterelles en Algérie. — On écrit de Constantine :

L'invasion des sauterelles, ou mieux des cri-

quets, car ceux-ci ne sont pas encore arrivés à leur plein développement, soit son cours, en dépit du travail acharné de milliers d'indigènes réquisitionnés pour la circonstance. Encore une douzaine de jours et ces criquets seront devenus de grosses sauterelles de cinq à six centimètres de longueur, qui ravageront toute la contrée.

On se fera une idée de l'innombrable quantité de criquets qui voyagent en « bancs » serrés et compacts, quand on saura qu'un de ces bancs suffit pour arrêter un convoi de chemins de fer remorqué par deux locomotives.

La chose a été racontée bien des fois, et si invraisemblable qu'elle paraisse pour ceux qui n'ont jamais été témoin de ce spectacle, elle est cependant rigoureusement authentique. Jeudi dernier, pareil fait s'est reproduit entre la station d'El-Omasser et Tixter, dans la région sétifienne.

Le train rencontra un banc de criquets qui traversaient la voie ; il dut s'arrêter, car les roues des locomotives patinaient sur place dans la boue gluante que formaient les criquets écrasés.

Il a fallu que les chauffeurs descendissent des locomotives et qu'armés de balais ils nettoyaient les rails au fur et à mesure, pendant vingt minutes, c'est-à-dire jusqu'à ce que le train eût franchi l'obstacle.

Le plus curieux est que les criquets voyagent par bancs isolés, chacun de ces bancs ayant deux ou trois cents mètres de front sur un ou deux kilomètres de longueur, et étant séparé du banc précédent ou du suivant par un intervalle libre de trois à quatre kilomètres. Les criquets s'avancent toujours du Sud-Ouest au Nord-Est, franchissant tous les obstacles, haies, fossés, murs, avec un bruit qui ressemble à celui de la pluie fouettant les vitres.

Devant un tel fléau, colons, indigènes, administrateurs sont désarmés ; il n'y a qu'à se dépêcher de faire et de rentrer les récoltes quand on prévoit l'arrivée de ces terribles insectes, car partout où ils passent ils dévastent les champs, et leurs ravages sont d'autant plus terribles qu'ils ont acquis leur plein développement.

On espère ici que les criquets n'opéreront pas leur transformation avant une quinzaine de jours et que l'on aura le temps de sauver les blés.

Suicide d'un magistrat. — M. Mayer, procureur de la République à Montbrisson, s'est suicidé, mercredi dernier, en se jetant dans l'Allier. On a trouvé, le lendemain, son cadavre à 150 mètres au-dessus du bac, territoire de St-Germain-des-Fossés.

Pour être plus certain de mourir, le suicidé avait rempli ses poches de cailloux et s'était fortement serré le cou avec un mouchoir.

Il paraît que M. Mayer aurait accompli cette fatale résolution à la suite de pertes de jeu faites à Vichy.

Crime monstrueux. — M. Blanchard, juge d'instruction à Marseille, procède en ce moment à une information des plus graves.

La semaine dernière, on arrêtait à La Ciota la fille Marie Bocchia, italienne, sous l'inculpation d'infanticide. Transférée à Marseille, cette étrangère, très disgraciée par la nature, a été examinée par des médecins légistes qui ont constaté qu'elle avait déjà eu plusieurs enfants.

Pressée de questions, cette fille a avoué qu'elle avait eu des relations incestueuses avec son père et que deux bébés étaient nés, l'un en 1885 et l'autre dans ces derniers temps ; le père les aurait, d'après elle, étranglés tous les deux, puis inhumés dans la forêt de Cassis où les deux coupables travaillaient et vivaient habituellement.

Bocchia, père, a été arrêté au moment où, revenant d'Italie, il comptait rentrer à Cassis pour vendre une maisonnette qu'il y possède, puis quitter la France. Il nie toute participation au double crime dont l'accuse sa fille ; son cynisme est révoltant.

Ce monstre va être mis à la disposition du magistrat instructeur ; la confrontation avec Marie Brocchia sera surtout concluante.

L'indignation est grande dans le pays.

Terrible chute. — La petite ville d'Oskaloosa, Etat de Iowa (Amérique), vient d'être le théâtre d'un accident effroyable.

Un aéronaute, M. William Andrews, s'était élevé à une hauteur de 700 pieds environ, avec un petit ballon à air chaud, au dessous duquel était suspendu un trapèze sur lequel se tenait l'aéronaute. Soudain un cri d'effroi se fait entendre dans la foule qui contemplant l'ascension. Le ballon venait de prendre feu, et Andrews était monté jusqu'à l'ouverture pour tâcher d'éteindre les flammes.

Ses efforts ont été inutiles et, au bout de deux ou trois minutes, le ballon et l'aéronaute s'abattaient, avec une rapidité vertigineuse, sur un toit. Quand on l'a relevé, Andrews était tellement mutilé qu'il n'avait plus forme humaine.

Variétés

La Préfecture de Mende

Sur la demande de l'honorable bibliothécaire de Cahors, M. Cangardel, M. Tourette, architecte départemental du Lot en retraite, vient de faire don à la Bibliothèque de la ville de Cahors de l'unique exemplaire qui lui reste de la Notice qu'il a publiée en 1859, sur l'ancien palais des évêques du Gévaudan à Mende, devenu par décret impérial, en 1808, hôtel de Préfecture.

L'hôtel de Préfecture de Mende, qui vient d'être détruit par un violent incendie, avait été entièrement restauré sous M. le marquis de Fleury et d'après les plans qui en furent dressés par M. Tourette, alors architecte départemental de la Lozère. L'ancien palais des évêques du Gévaudan avait été décoré avec magnificence par les évêques de Mende, dont les revenus ne s'élevaient pas à moins de 120,000 fr. Voici les noms des prélats qui contribuèrent le plus à la splendeur de cette résidence épiscopale :

MMrs de Piencourt, Hyacinthe Serroni, Crucy de Marillac, Clément de la Rovère, Jean Petit-Dé, évêque et comte du Gévaudan, Mgr de Castellane.

Le grand escalier d'honneur du palais, était une véritable merveille d'architecture et de peinture. La cage de l'escalier avait 10m00 de longueur sur 6m30 de largeur, et était surmontée d'une vaste peinture sur bois à double voussure, exécutée en 1697 par Lacour.

Les travaux de restauration de l'escalier ont coûté 30,000 fr.

La chambre de la Reine, qui avait 6m45 de largeur sur 6m50 de longueur, était décorée de deux caissons peints. L'un était une copie du tableau du célèbre peintre Bolonais-le-Guide, représentant Apollon, traîné sur un char de vermeil par des chevaux blancs. L'Aurore occupait la partie antérieure du tableau et précédait le char d'Apollon. Le dieu était sur son char entouré de fleurs. Le caisson adjacent qui surmontait le lit de la Reine, représentait le Temps, sous la figure d'un vieillard décharné, ayant la barbe et les cheveux blancs et deux grandes ailes au dos. Le Temps paraissait dormir nonobstant le souffle des vents, enfants d'Astrée et de l'Aurore. Cette allégorie, si habilement traitée, était l'œuvre du peintre Bénard.

L'appartement qui avait été préparé pour recevoir le grand roi (Louis XIV), renfermait également des merveilles artistiques de premier ordre. Le Temps endormi, qui surmontait le lit du roi ; le Jour, occupant le centre du tableau, qui devait frapper les regards de Sa Majesté à son réveil, et la figure du même dieu dans le caisson du cabinet adjacent à la chambre à coucher, étaient autant d'allégories à l'adresse du monarque qui avait pris le soleil pour emblème.

Telles étaient les dispositions les plus remarquables de ce palais quand il fut confisqué en 1793 et attribué plus tard au département pour y loger son administrateur.

L'ancien palais des évêques du Gévaudan avait été restauré dans le style Louis XIII, et passait, à juste titre, pour un des plus beaux monuments du haut midi de la France.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 43, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 11 juin 1887. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Le Grand-Prix ; Victoire de la pouliche française, « Ténébreuse » ; M. Albéric Second ; M. Carrier-Belleuse ; Le cinquantenaire des chemins de fer. — La fête des fleurs. — Le nouveau ministère. — L'Incendie de l'Opéra-Comique. — Les fêtes de Rabelais, à Meudon. — Le Salon de 1887, par Olivier Merson. — Exposition des tableaux de M. Piobrowski. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Le Monde financier. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus. — Gravures : Le Grand-Prix de Paris, « Ténébreuse ». — Albéric Second, mort à Sèvres, le 3 juin. — Le cinquantenaire des chemins de fer à Vincennes. — La fête des fleurs : Le défilé des mails. — Le nouveau ministère. — Allégorie. — Aspect du boulevard des Italiens au moment de l'incendie de l'Opéra-Comique. — La fête de Rabelais, à Meudon. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

LA NATURE, Sommaire du 42 juin 1887. — Les vélocipédistes militaires. — Causes de la destruction. — Les inventeurs et les aveugles, Arthur Good. — Les maladies de la vision et les employés des chemins de fer, en Angleterre. Ph. Delahaye. — Une araignée de Malaisie ; la néphélie à ventre doré. Maurice Maindron. — Cerf-volant américain. — Sur la théorie du téléphone. — Le motéphone ou résonnateur électromagnétique. — Distributeur électrique. Système Brunet. — Séance annuelle de la Société française de physique. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 6 juin 1887. S. M. — Le mascaret du 12 avril, observé à Caudebec. Supplément : Boîte aux lettres. — Communications

diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 81^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, à Paris (prix : 4 francs). Dans une œuvre aussi vaste qu'une encyclopédie, il arrive souvent que l'ordre alphabétique groupe des articles d'une importance capitale et d'un vif intérêt. C'est à ce point de vue que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs la 81^e livraison de la « Grande Encyclopédie ». Ils y trouveront un travail très complet sur les « Assignats » ; un article signé de M. Glasson, sur l'acte judiciaire si important de « l'Assignation » ; une monographie très détaillée de « l'Assistance publique », traitant cette question sociale de premier ordre depuis ses origines jusqu'à nos jours. Voir aussi dans la même livraison « Assimilation, Assises », et le commencement d'une étude considérable sur « l'Association ».

A LONDRES, par Philippe Daryl. — Un nouveau livre de Philippe Daryl sur les mœurs et les choses d'outre-Manche est toujours sûr d'être accueilli avec un vif intérêt. Dans « A Londres » (notes d'un correspondant français), l'auteur de « La Vie publique en Angleterre », de « Wassili Samarine », de « La Petite Lambton », du « Monde Chinois », des études pénétrantes et variées dont se compose la série de « La Vie partout », nous donne aujourd'hui ses dernières impressions sur une Société voisine et pourtant bien différente de la nôtre : Société qui se transforme à vue d'œil, et, à deux ou trois ans de distance, n'est déjà plus semblable à elle-même. Ces notes touchent à la littérature, à l'art, à la science, à l'état social et politique. Elles constituent en quelque sorte une photographie instantanée de la Grande-Bretagne dans ses aspects les plus récents ; à ce titre, elles ont leur place marquée dans toutes les Bibliothèques et sont indispensables à quiconque ne veut pas rester systématiquement enfermé dans le cercle des idées continentales. (1 volume in-18 à 3 fr. ; franco, 3 fr. 50, chez Hetzel et Cie, Paris, 18, rue Jacob).

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée qui contiennent chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller. — Cartonnages instructifs. — Musique. — Gravures de Modes d'enfants. — Décors de théâtre, petits Acteurs. — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

BOURSE. — Cours au 13 juin.

3 0/0	81 70
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	84 40
4 1/2 0/0 ancien	103 50
4 1/2 0/0 1883	108 60

Dernier cours du 13 juin.

Actions Orléans	1,287 50
Actions Lyon	1,220 00
Obligations Orléans 3 0/0	399 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	300 00
Obligations Lombardes (jouissance	294 25
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	353 50

AUDOUARD Chirurgien-Dentiste, à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle de Cahors qu'il sera dans cette ville les 29 et 30 juin et le 1^{er} juillet, Hôtel des Ambassadeurs (Châlet des Bains).

UNE Compagnie d'assurances contre l'Incendie, les Accidents et sur la Vie, demande un Agent Général pour le département du Lot.

Adresser demande, à M. Delté, Inspecteur, Poste restante, Cahors.

INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 101, rue Richelieu, PARIS

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

CCSTUMES
sur mesure
pour
HOMMES

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est ad. oint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Stoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors.

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER : Noel 0 fr. 40 ; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY : Lardy 0 fr. 70 ; Larbeaud 0 fr. 60 ; Célestins 0 fr. 80 ; G^{de} grille 0 fr. 80 ; Hôpital 0 fr. 80 ; VALS : St-Jean 0 fr. 80 ; Dominique 0 fr. 80 ; Précieuse 0 fr. 80 ; Rigolette 0 fr. 80 ; Amélie 0 fr. 80 ; La Perle 0 fr. 70 ; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées ; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Voula, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIEUX.

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE à 25 Cent. le Volume contient les meilleurs ROMANS, VOYAGES, etc., signés des auteurs les plus célèbres et donne, pour 25 CENT, des ouvrages valant partout 1 fr., 2 fr. et même 3 fr. le volume.

EXTRAIT DU CATALOGUE

RECITS FRANÇAIS : L'Ange au pays bien... 3 fr. MATHIEU, Zoé Chien-Chien... 3 fr. LE LIEN AMOUREUX... 3 fr. MILLAUVRE & ETIENNE Une Fille de théâtre... 3 fr. MAURICE TALMAY... 3 fr. PIERRE DELCOURT... 3 fr. H. LE VERDIER... 3 fr. EMMA RUEL GONZALES... 3 fr. ALBERT THEYER... 3 fr. F. RABEYRON... 3 fr. PIERRE DEUR... 3 fr. F. RABEYRON... 3 fr. G. LE FAURE & F. STEVENS La Faute de M^{lle} Gordier... 3 fr. LOUIS REGINAL... 3 fr. LOUIS NOIR... 3 fr. LES CHE... 3 fr. LOUIS NOIR... 3 fr. CHAMPLEURY... 3 fr. LA FLEUR DU CATHOLICISME... 3 fr. LOUIS HOND... 3 fr. CÔTE DES SONGES — Oracles des dames — Bonne cuisine — Langage des fleurs — Jeux de société — Tours de cartes — Physique amusante — Secretaire — Avocat par les cartes — Médecin de la famille. Chaque volume : 25 cent.

EN VENTE chez TOUS LES LIBRAIRES et dans toutes les BIBLIOTHÈQUES DES GARES, au prix de 25 CENT. On peut recevoir franco chaque volume séparément et le Catalogue complet en adressant 30 centimes en timbres-poste à M. EDINGER, 34, Rue de la Montagne-Sainte-Genève, PARIS.

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Lafayette, PARIS.

Histoire Ancienne de l'Orient

Par François LENORMANT

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tome V : Civilisation, Mœurs et Monuments de l'Asyrie

Texte : la Perse, l'Arabie, les Israélites, les peuples Chananéens, les Phéniciens et les Carthaginois.

Tome IV : Histoire de l'Asyrie et de la Chaldée.

L'ouvrage formera six volumes in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume : Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887

Payable CINQ francs par mois

Livraison gratuite envoyée sur demande

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 2^e et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

un an	6 mois	3 mois
Edition ordinaire 7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Edition de luxe 16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande (franchise adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris).

Le propriétaire-gérant, Layton.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

Grande Culture

DE Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racines à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.

Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membre de l'Académie nationale Inventeurs & Fabricants PÉRIEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI-GENERIS dont les Bourgeois de Spain forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

51. RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

1878

Académie nationale